

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

N° CS62

AMENDEMENT

présenté par

M. Huyghe, Mme Coggia, M. Brosse, M. Bataille, M. Bruneau, Mme Maud Petit, M. Ray,
M. Buchou, Mme Cestrières, Mme Ronceret, Mme Spillebout, Mme Ibled, M. Mazaury, M. Dive et
M. Lam

ARTICLE 30

Retiré avant publication.
